



**AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE**

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné par la soussignée, greffière (téléconférence) de la Ville, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est fixée pour le **17 décembre 2021 à 12h** à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption - Règlement numéro 2021-358 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville de Boucherville et remplaçant le Règlement 2020-340
4. Adoption - Règlement numéro 2021-361 décrétant des travaux de construction d'un complexe multisport de même qu'une dépense de 30 498 206 \$ et un emprunt de 23 498 206 \$ nécessaire à ces fins
5. Adoption - Règlement numéro 2021-362 imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières et les tarifs pour l'utilisation de l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, des rebuts et des matières recyclables et ce, pour l'année 2022
6. Augmentation de la marge de crédit de la Ville auprès de la Banque Nationale du Canada
7. Adjudication d'un contrat pour la localisation du collecteur pluvial par hydro-excavation le long du futur mur anti-bruit du boulevard Industriel (P-16-AM-11)
8. Acquisition d'une surfaceuse à glace électrique 2022 pour le Centre des glaces Gilles-Chabot
9. Contrat d'assurances biens 2021-2022
10. Orientation du conseil sur les sujets à l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération du 23 décembre 2021
11. Parole aux membres du conseil
12. Levée de la séance

Signé à Boucherville, le 15 décembre 2021



Marie-Pier Lamarche
Greffière